

*INDECOSA CGT LANDES a fêté la journée mondiale de l'eau à Mt de Marsan. Cependant la fête a été gâchée par la décision arbitraire de la préfecture et de la mairie de refuser que nous installions notre stand d'animation sur la place du marché St Roch le samedi 20 mars 2021. Une attitude qui ne grandie pas les pouvoirs publics, d'autant que la demande d'autorisation pour cette imitative a été demandée le 8 mars 2020 et que nous avons été avertis de cette injonction seulement un jour avant le 20 mars !!! Nous avons donc été obligés de déplacer sur proposition de la mairie, notre stand place de l'Hôtel de Ville quasiment désertique ce samedi matin.*

*Les "buveurs d'eau" adressent un carton rouge à la Préfecture et à la Mairie de Mt de Marsan....*

*Merci à Media40 et à RBG de s'être déplacés pour l'occasion.*

*Merci aux citoyens qui ont fait un "crochet" pour venir visiter le stand et participer aux discussions.*

**Le samedi 20 mars à 8h30 installation du stand avec Roger, J Pierre, Alain et Manu**



Le café avait été préparé, et l'eau des Landes était à disposition...La banderole dénonçant les pollutions est déployée en présence des militants **d'INDECOSA CGT**, de **l'ADEIC** et des « **Coquelicots** ». Les pétitions sur l'augmentation de l'eau de la Régie de l'agglomération montoise et sur les pesticides étaient à disposition...



Alain Janvier le vice Président nous rejoint après nous avoir cherchés sur le marché....

Des usagers de l'eau, média40 et RBG nous rejoignent vers 11h



Le Sydec et l'agence de l'eau ont participé à leur manière en mettant à notre disposition des brochures ainsi que les poèmes et dessins des enfants des écoles primaires qui ont concouru lors des JME des années précédentes..



Matinée ensoleillée mais frisquette avec un vent digne du « mistral ». Sur le coup de midi, nous avons déjeuné sur place grâce aux repas emportés du restaurant du coin « d'ici d'ailleurs »

Bien sûr nous avons goûté l'eau des Landes et notamment de Mt de Marsan mais bien accompagnée..



*A 13 heures nous avons fini notre journée mondiale de l'eau en nous donnant RDV en 2022 à DAX station thermale et ville d'eau.*

*Ci-joint le communiqué National de notre association pour la journée mondiale de l'eau 2021*

*Jean Pierre DUMARTIN*

**INDECOSA-CGT Landes - Association pour l'INformation et la DEFense des COnsommateurs SALariés des Landes - 97 place de la caserne Bosquet, BP 114 40002 MONT DE MARSAN - Tel: 05 58 06 50 78 - Mail : [indecosa.cgt40@laposte.net](mailto:indecosa.cgt40@laposte.net)**

Sites internet : <http://indecosa40.reference-syndicale.fr/> - [www.indecosa.cgt.fr](http://www.indecosa.cgt.fr) - <http://www.unionctrcalpc.com/>  
Association loi 1902 enregistrée le 25 novembre 1981 sous le N° W 402 001 902 - N° SIREN 508 356 110 00017

*"La place de l'eau dans nos sociétés et comment la protéger"*

**L'eau est indispensable à la vie !**

**Pour une gestion durable de nos ressources nous devons économiser et préserver l'eau**



**L'agriculture et l'élevage intensifs, l'agro-alimentaire, les activités industrielles sont les principaux responsables de la pollution de l'eau, la non-remise en cause de leur système de production continue d'empoisonner notre environnement, d'épuiser les sols et de détruire la biodiversité.**

**Nous, usagers de l'eau, devons tous protéger et économiser l'eau, à l'échelle du foyer, d'une entreprise ou d'une collectivité, pour cette raison il est impératif de ne pas rejeter de produits polluants, de pesticides, dans les nappes phréatiques, les rivières, les fleuves, les océans... que chacun contribue, proportionnellement à son usage, au financement de l'assainissement.**

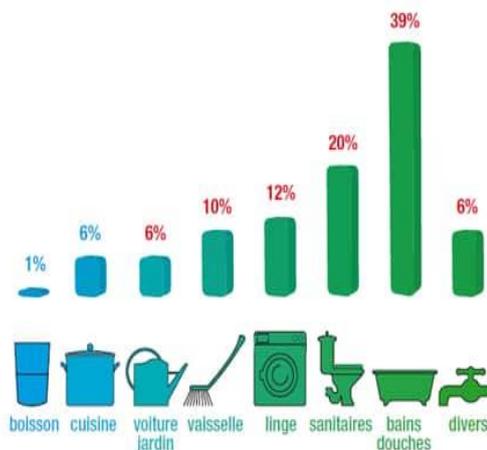


**Nos communes et intercommunalités doivent veiller à la salubrité publique, nous fournir une eau de bonne qualité pour notre santé en respectant les normes de contrôles. Elles doivent aussi prévenir le gaspillage de l'eau et agir pour l'économiser.**

**L'eau est un bien commun et l'accès à l'eau potable est un droit fondamental et essentiel à la vie. L'eau, pour être préservée, ne doit pas être l'objet de spéculation financière ou de profit !**

**Chaque euro reçu des services de l'eau doit être réinvesti dans la production et la distribution d'une eau potable et accessible à tous.**

Source : cieau 2021



*La distribution d'eau potable doit concourir au bien-être des usagers. Pour cela l'eau d'alimentation ne doit pas porter atteinte à la santé ou être à l'origine de désagrément. Les usagers doivent en être convaincus. C'est pourquoi, il est indispensable qu'ils sachent que cette eau est protégée, surveillée et contrôlée.*